9me ANNÉE N° 433 PARAIT LE SAMEDI 13 Mai 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

L'AFFAISSEMENT
Parlementaire et Gouvernemental

Si la dissolution de la Chambre n'est pas décidée, il semble qu'il ait suffi qu'on en parle comme d'une éventualité de plus en plus probable pour que tous les rouages de notre système parlementaire se détraquent.

Au Sénat comme au Palais Bourbon on ne tient plus que des apparences de séances, et les ministres ne font qu'y paraître dans l'embrasure d'une porte, en curieux, et comme pour constater de loin la désagrégation qui se produit dans ces assemblées.

Députés et sénateurs ne savent que faire de leurs dix doigts, en attendant le dépôt du budget de 1894, dépôt qui, de jour en jour, tend à devenir plus problématique.

Une paresse maladive envahit nos représentants et il s'y joint le dégoût de rester avec la crainte de s'en aller dans le grand barbotage électoral.

La même paresse, les mêmes appréhensions règnent dans le gouvernement. De ce côté on comprend la nécessité de la dissolution, on voudrait la faire, c'est le principal pour ne pas dire l'unique sujet des délibérations du Conseil des ministres.

Et l'on ne se décide pas.

Et, pendant que les députés vont au Palais Bourbon avec la répugnance de gens qui se sentent mal à l'aise dans une maison qu'ils doivent quitter bientôt, les ministres se disent chaque soir que le congé sera pour demain, demain arrive, et ils reculent effrayés à la pensée de commettre cet acte si raisonnable.

Combien de temps les uns et les autres vont ils se traîner ainsi dans l'indécision ?

Car il faudra bien en finir par là, l'impossibilité de faire discuter le budget par des agonisants devenant de plus en plus évidente.

Si cela continue, quelques injections Brown Séquardiennes dans les muscles de nos ministres vont devenir indispensables.

* * *

Une longue conférence a eu lieu entre le président de la République et M. Dupuy.

Il résulte de cette conférence que le gouvernement est tout disposé à accepter la dissolution de la Chambre et par conséquent le renvoi du budget de 1894 à la prochaine législature.

X. X.

CONCOURS DE VÉNUS

Le *New-York Recorder* organise un concours de Vénus et, pour cela fait appel aux femmes de tous les pays.

Le sculpteur Alexandre Doyle qui, pour la circonstance, a bien voulu se charger du rôle du berger Pâris, décernera à la lauréate de son choix une superbe pomme d'or.

Les dames qui désireraient participer à ce concours fin de siècle sont instamment priées d'adresser leur photographie en pied sur carte-album, dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil ou tout au moins en toilette de soirée, avec leur nom et vingt-deux mesures des diverses parties du corps, qui sont :

1· La hauteur totale du corps, sans chaussures.

2· La mesure à partir du sommet de la tête jusqu'à la hauteur des épaules perpendiculairement.

3· La mesure à partir du sommet de la tête jusqu'à une liste juste au-dessous du buste.

4. La hauteur du genoux à partir du sol.

5· La hauteur des hanches à partir du sol.

6· La longueur de la tête perpendiculairement.

7· La largeur des épaules.

8· La hauteur de la ceinture à partir du sol.

9· La hauteur des chevilles jusqu'au sol.

10· La mesure à partir de l'extrémité du plus long doigt d'une main jusqu'à la même extrémité de l'autre main, les bras tendus horizontalement.

11· La mesure d'un coude à l'autre les bras tendus.

12· La largeur des hanches.

13· La mesure d'un poignet à l'autre, les bras tendus.

14· La circonférence du cou.

15· Celle des épaules.

16· Celle du buste.

17· Le tour de taille.

18· La circonférence des hanches.

19· Celle de la cuisse.

20· Celle du mollet.

21· La circonférence du bras dans la partie la plus grosse au-dessus du coude.

22· Celle du bras dans la partie la plus grosse au-dessous du coude.

Le discret *Recorder* n'en demande pas davantage pour le moment ; mais si le prix est discuté, les candidates les plus en vue pourront être soumises à un interview *intime* du sculpteur Doyle pour le prononcé du jugement définitif.

Le portrait de la Vénus moderne sera publié en couleur par le *Recorder*.

Déjà un certain nombre de concurrentes ont envoyé leurs portraits et le journal new-yorkais publie, chaque jour, quelques-unes de ces photographies, lorsque les intéressées ne s'y refusent pas.

Et maintenant, mesdames, à qui la pomme d'or.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La campagne électorale bat son plein. Les trois candidats actuellement connus :

M. Bérenger, M. le Vicomte d'Hugues et M. Mac-Adaras visitent les communes de l'arrondissement et se mettent en rapport avec les électeurs. Il faut croire que pour le député de Sisteron tout ne va pas comme sur des roulettes. Dans un grand nombre de localités, jadis inféodées à notre exotique, et malgré les appels pressants de celui-ci, aucun habitant ne s'est présenté. On prétend que le dépit rentré, de se voir si mal accueilli, autant que la fatigue résultant des périgrinations pénibles à travers l'arrondissement, l'ont rendu malade et qu'il a dû s'aliter.

De son côté M. le Vicomte d'Hugues, ne reste pas inactif. Ses conférences polito-agricoles lui attirent un certain nombre de curieux. Voteront-ils pour lui ? *Tha is the question ?*

Quant à M. Bérenger, bien que parti le dernier, il n'en fait pas moins, dit-on, son chemin. Dans les visites qu'il fait aux Maires de l'arrondissement, les pauvres ne sont pas oubliés.

D'après les renseignements recueillis lundi dernier, jour de la foire de nombreuses lettres de remerciements lui auraient été adressées.

A titre documentaire, nous enregistrons celle relative, au don fait aux pauvres de notre ville. Elle est conçue à peu près en ces termes :

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai versé dans la caisse du Bureau de Bienfaisance la somme de deux cent francs, que vous m'avez remise pour les pauvres de la commune.

En leur nom, je vous remercie »

Veuillez etc.

Le Maire de la Ville de Sisteron.

L. Latil.

© VILLE DE SISTERON

Quels veinards, ces pauvres ! et comme il serait à souhaiter, pour eux, qu'il y eut une élection tous les six mois ! ainsi que le faisait remarquer notre correspondant de Digne dans le numéro du 4 mars dernier, pour peu que les 18 ou 20 candidats éparpillés dans les cinq arrondissements des Basses-Alpes dépensent chacun 50 mille francs pour leur campagne électorale ; c'est un petit *million* disséminé dans le département. Cette aubaine inespérée balancera un peu l'insuffisance des récoltes.

LÉONARD MONTUERRI.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Foire, — Aux chaleurs précoces qui se faisaient sentir, a succédé une pluie bienfaisante comblant de joie nos agriculteurs dont les récoltes paraissaient compromises. Malheureusement, il n'y a pas de médaille sans revers. Cette pluie est arrivée en plein jour de foire et a nui considérablement aux transactions. Peu d'affaires ont été traitées. Cela a été une débandade que le renvoi de la foire à aujourd'hui Samedi, n'atténuera que faiblement.

Canal de Sisteron. — *Dissolution du Syndicat*. — Un arrêté de Monsieur le Préfet des Basses-Alpes, en date du 27 avril dernier, déclare dissous le syndicat du canal de Sisteron. Parmi les considérants et les attendus qui ont motivé cette dissolution, nous détachons celui-ci :

« Vu la lettre en date du 24 Mars 4893, dans laquelle M. le Maire de Sisteron expose que le Syndicat de ce canal doit être renouvelé par cinquième toutes les années, et, que ce renouvellement n'a pas eu lieu en 1892 et en 1893. »

A qui incombe cette négligence, facile à réparer après tout ? et quelle anguille y a-t-il encore sous roche ?

Nous recevrons avec plaisir, toutes les communications que les intéressés voudront bien nous faire à ce sujet. Nous nous abstenons pour le moment de tout commentaires.

Société de Tir. — Nous rappelons aux membres de la Société, que l'ouverture du concours d'essai, a lieu demain de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

* * *

Monsieur le Président de la société de Tir, a adressé au Conseil Municipal la lettre suivante :

Au nom de la Société de Tir, le Président a l'honneur de remercier MM. les membres du Conseil Municipal, de leur don gracieux, un permis de chasse, comme prix pour le concours de Tir des 14, 21 et 22 Mai 1893, à l'occasion de la fête patronale.

Le Président de la Société,
PEIGNON.

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal*.

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse...	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganèse.	traces
Sulfate de soude	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.....	0.0740
Alumine.....	0.0930
Acide carbonique libre..	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal*.

Port en sus

ETAT CIVIL
Du 5 au 12 Mai 1893.

NAISSANCES

Estublier Marcel-Félix-Alphonse.
Delaye Joseph-Louis.
Meyssonnier Maria-Pauline-Françoise.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Favet Jean-Baptiste-André avec Mlle Blanc Marie-Joséphine.

Entre M. Peytral Léon-Lucien, avec Mlle Blanc Antonia-Eugénie-Magdeleine.

DÉCÈS

Rolland Thérèse épouse Allier 71 ans.
Martel Clémens-Abel 80 ans

ORAISON. — *On nous écrit* : Nos fêtes ont été splendides. Le temps qui s'est admirablement prêté à la circonstance, a contribué pour sa part à l'affluence des visiteurs qui ont assisté à nos réjouissances. Le clou de la journée a été le Festival. Trois musiques y ont pris part : celle de Volx, de Ginasservi et la Lyre des Alpes.

Cette dernière a brillamment exécuté divers morceaux, entr'autres *L'étoile du Nord*, de Meyerbeer. Dans la foule qui entourait la tribune on chuchottait, il est vrai, que cette société, recrutait de ci, de là, à chaque sortie, des musiciens étrangers à Digne et qu'on reconnaisait dans les rangs, le chef de la *municipale* de Sisteron.

Ce doit être une calomnie ; une école nationale de musique subventionnnée par l'Etat, doit pouvoir se suffire à elle même, voler de ses propres ailes ; produire, former enfin, les éléments qui lui sont nécessaires et ne pas se parer des plumes de Paon

La journée s'est terminée sans incidents, à la satisfaction de tous, et pour le plus grand honneur des organisateurs de nos fêtes à qui nous adressons nos sincères félicitations. — I. R.

Un mot de la fin.

Ceci se passe dans les Hautes-Alpes.

Le préfet est en tournée d'inspection ; on vient de lui présenter le « corps » des pompiers.

Il félicite le Maire de leur bonne tenue.

Puis, désirant connaître le nom du capitaine des pompiers, il se tourne vers l'officier municipal :

— Et les pompiers ont à leur tête ?

— Un casque, Monsieur le Préfet.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — FÊTES DE LA PENTECOTE. — *Billets d'aller et retour à prix réduits.* — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les billets d'aller et retour délivrés du 18 au 22 Mai inclusivement, en vertu du tarif spécial G. V. N° 2, seront tous indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du vendredi 26 Mai.

Cette validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 o|o du prix du billet.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

SPECTACLES ET CONCERTS

PANORAMA
Place Castellane, MARSEILLE

LES CUIRASSIERS DE REICHSHOFFEN

(après la charge)
de 9 h. du m. à 6 h. du s. — *Entrée* : **1** fr.

Nous ne pouvons trop engager nos compatriotes Bas-Alpins qui se rendent à Marseille pour leurs affaires ou leur agrément, à aller visiter le **panorama** de la *Place Castellane*. On ne se lasse pas d'admirer cette œuvre d'art qui est aussi un acte de patriotisme. Ici l'âme de la France plane au dessus de cet émouvant champ de bataille où chacun des vaincus fut un héros. Là les mesquines préoccupations de l'intérêt personnel n'ont aucune place.

Le spectacle réconforte et repose des luttes de partis et des antagonismes de la politique. Un vent d'héroïsme souffle partout, un involontaire frisson vous saisit et on sent monter les larmes devant ce tableau de gloire et de désastre.

Bas-Alpins, mes amis, allez voir cette admirable toile qui justifie si pleinement sa devise : *Pro Patria* ! *Gloria Victis* !

Chemins de Fer de Paris à Lyon et a la Méditerranée.

Concours Régional Agricole

ET FETES

De l'Inauguration du port

A TUNIS

Du 19 au 28 Mai 1893

Billets d'aller et retour

à prix réduits

en 1re 2me et 3me Classe

pour Tunis via Marseille

délivrés, du 20 Avril au 20 Mai 1893, dans toutes les gares du réseau.

Les billets sont valables jusqu'au 1er juin 1893 inclusivement. Leur validité peut être prolongée d'une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal a 10 o|o du prix des billets.

Arrêts facultatifs, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares du réseau P.-L.-M.

Franchise de bagages : sur le réseau P.-L.-M, 30 kilogrammes ; sur les paquebots, 100 kilogrammes en 1re classe ; 60 kilogrammes en 2e classe ; 30 kilogrammes en 3e classe.

Les demandes de billets doivent êtres faites trois jours au moins à l'avance :

1° A Paris, à la gare P.-L.-M., 20 boulevard Diderot et dans les bureaux succursales et agences ci-après : à la gare de Paris-Nord, place Roubaix ; rue Saint-Lazare, 88; rue de Rennes, 45 ; rue Sainte-Anne, 6 et rue Molière, 7 ; Cook et fils, place de l'Opéra, 1 et Grand Hôtel, boulevard des Capucines ; H. Gaze et fils, rue Scribe, 2 ; Lubin, boulevard Haussmann, 36 ; des Wagons-lits, place de l'Opéra, 3 ; des Indicateurs Duchemin, rue de Grammont, 20 ; des Voyages Economiques, rue Aubin, 10 et rue du Faubourg Montmartre, 17 ; Swan et Leach, rue Favart, 14 ; au Bureau Général des Billets de Chemins de fer (Général-Ticket-Office) de l'Hôtel Terminus de la gare Saint-Lazare.

2° Dans toutes les gares du réseau P.L.M.

Pour plus amples renseignements, consulter l'affiche spéciale.

Marché d'Aix
du 10 Mai 1893.

Bœufs limousins	1 45	à	1 48
Gris	1 35	à	1 37
Bœufs du pays	» »	à	» »
Moutons du pays	1 77	à	1 88
Moutons africains	1 40	à	1 42
Réserve	1 45	à	1 53
Moutons de Gap	» »	à	» »
Moutons de Barcelonete	» »	à	» »
Russes	» »	à	» »
Moutons de Sisteron	» »	à	» »

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 10 Mai 1893.

Bonnes tendances sur le marché de Paris attitude meilleurs des places étrangères : Cela suffit pour justifier une reprise sur nos rentes.

Le 3 o|o clôture 96.92, le 4 1/2 à 105.90.

Parmi les valeurs étrangères, il n'y a à signaler de faiblesse que sur le Portugais à 105.90.

Le Crédit Foncier passe de 961 à 963 et, étant donné l'état de son plus récent bilan, la hausse n'a pas dit son dernier mot. Le Crédit Lyonnais côte 763 ; la Société Générale s'affermit à 470.50. Le Comptoir National d'Escompte, qui voit chaque jour s'accroître le chiffre de sa clientèle de déposants, se traite entre 490 et 492.

Les actions Immeubles de France sont demandées de 497.50 à 500.

Les obligations du Chemin de Fer National de l'Equateur sont côtées 400 fr Il ne faut pas oublier que ces titres ont une garantie annuelle de 2.800.000 francs accordée par le gouvernement de la République de l'Equateur dont les finances sont prospères, dont le budget se solde toujours en équilibre, souvent même avec une plus value La population augmente rapidement et la ligne dessert une région fertile.

Les Chemins Economiques se traitent à 420 fr.

Ch. Heyman et Cie 10 rue du 4 Septembre Paris.

Disparus !

Au banquet de la vogue, infortunés convives,
Maints savons, concurrents du Congo, sont venus ;
Leurs noms dorment peut-être en d'obscures archives
Mais nul vivant ne sait ce qu'ils sont devenus.

Savonnerie Victor Vaissier, Paris, Roubaix.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à grenoble, qui répondra gratis et franco par courier et enverra les indications demandées.

Grande Boucherie Charcuterie

LAURENT BOUGEREL

SISTERON

Rue Droite, Maison L. Soulet

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me BOREL, Notaire
à Aubignosc
Canton de Volonne (Basses-Alpes).

A VENDRE
a l'Amiable

Une maison située dans l'enceinte du Village de Volonne, au quartier du Béallage, composée : d'un rez-de chaussée et d'un premier étage, appartenant à M. Mitre Baille, demeurant à Cannes

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BOREL, notaire à Aubignosc.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SISTERON

AVIS

Sur la demande d'un créancier, le Tribunal de Commerce de Sisteron, par son jugement du 10 Mai 1893, a déclaré en état de faillite le sieur Blanc Emile, minotier à Sisteron et en a fixé provisoirement l'ouverture au 13 Avril 1893.

Par le même jugement, M. Girard, juge, a été nommé commissaire et M. Giraud, greffier, syndic provisoire de la dite faillite.

L'apposition des scellés a été ordonnée au domicile du failli qui a été affranchi du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt et mis seulement sous la surveillance du commissaire de Police de Sisteron.

Pour extrait,
Le Greffier du Tribunal,
F. GIRAUD.

ETUDE
de
Me L. GASSIER, avocat-avoué
à Sisteron Basses-Alpes.
Successeur de Me ESTAYS

VENTE
sur
saisie immobilière
D'IMMEUBLES
sis à Châteauneuf Val - Saint - Donat

Il sera procédé le 14 Juin 1893 à neuf heures du matin à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au palais de justice à Sisteron, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir de la commune de Châteauneuf Val-Saint-Donat.

PREMIER LOT

Une propriété complantée de quelques amandiers, à Chateauneuf Val-Saint-Donat au quartier de Sericon ; confrontant : au levant François Martel, au couchant Martel et du midi le ravin de la contenance environ de vingt deux ares, section B N° 299 p. du plan cadastral.

Mise à prix : Cinquante francs, ci . . . . . .50 francs

DEUXIEME LOT

Une terre au quartier de l'Eglise à Châteauneuf Val-Saint-Donat en nature d'aire et de vague, confrontant : au levant la route au couchant et au Nord Amayen, au midi la route, de la contenance d'environ onze ares quarante quatre centiares, section C, N° 299 du plan cadastral.

Mise à prix : Quarante francs, ci . . . . . 40 francs.

TROISIÈME LOT

Une propriété au quartier du Brusc commune de Châteauneuf-Val Saint - Donat en nature de vague, bois et cultivable, confrontant : au levant, le communal et au couchant, Aillaud, de la contenance d'environ huit ares, douze centiares, section C, numéros 408 p, 406 p, et 407 p, du plan cadastral.

Mise à prix : Quarante francs, ci . . . . . 40 francs.

Ces immeubles ont été saisis a la requête du sieur Joseph - Léonard Provent, propriétaire cultivateur, demeurant et domicilié à Volonne, ayant Me Gassier pour avoué.

CONTRE

Le sieur Etienne - Laurent - Aimé Donnet, ex-boulanger, demeurant et domicilié à Châteauneuf-Val-Saint-Donat, suivant procès - verbal de Etienne, huissier á Volonne, en date du dix-huit Mars 1893, enregistré et transcrit, après dénonciation au saisi au bureau des hypothèques de Sisteron, le 25 Mars 1893, volume 40, numéro 18.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de procédure civile, modifié par la loi du 21 Mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Sisteron.

Sisteron, le 12 Mai 1893.

L'avoué poursuivant,
L. GASSIER.

Dûment enregistré.

ÉTUDE
de
Me L. GASSIER avocat-avoué
à Sisteron, (Basses - Alpes).
SUCCESSEUR DE Me ESTAYS

VENTE
de BIENS de MINEURS

Il sera procédé, le mercredi 31 *Mai 1893, à neuf heures du matin à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sisteron au palais de Justice à Sisteron, et devant M. Girard juge commis, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur les terrois des communes de Melve et de la Motte-du-Caire, dépendant, de la succession du sieur Victor Clément, en son vivant propriétaire domicilié demeurant à la Motte-du Caire ;*

I· DÉSIGNATION
des Immeubles à Vendre
ET LOTISSEMENT

PREMIER LOT

Un grand et beau domaine situé à la Motte-du-Caire, au quartier de Fomberge et en partie sur Melve avec bâtiments de maître et ferme, compris sous Nos 147, 330p, 331p, 332p, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 145, 146, 148, 149, 150p, 151, 153, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 83, 84, 85, 86, 114, 115, 116, 78, section D, du plan cadastral de la commune de La Motte - du - Caire ; et sous les numéros 35 p, 5, 7, ainsi que partie de deux parcelles en nature de labour numéros 4, et 6, de la section A, du plan cadastral de la commune de Melve.

Avec ce domaine sont vendus la moitié des récoltes pendantes sur le dit domaine, les capitaux de bestiaux et les instruments aratoires comprenant notamment 40 brebis, 8 agneaux, 2 truies, une charette, un tombereau, un ventilateur, deux herses, trois charrues et deux chaînes, deux écheliers, deux colliers, un bat dit bartière, cinq mangeoires pour les brebis, une cuve et un tonneau, de la paille pour besoins de la ferme non évaluée, une paire de bœufs, une mule. Ce domaine est actuellement affermé à un sieur Victor Martin, á mi fruit aux termes d'un bail verbal qui doit expirer le 24 août 1893. Un congé régulier a été signifié au fermier.

Mise à prix : Quinze mille francs, ci . . . . . 15000 francs.

DEUXIEME LOT

Une campagne située à Melve, quartier des Forêts, avec ses attenances et dépendances, comprenant : maison d'habitation, écurie, grenier à foin, portée sur les numéros 29 p, 8, de la section A du plan cadastral ; 1, 2, 3, 4, 8, 57, 245, 9, de la section B du plan cadastral ; et 10, 1, 2, 3, 33, 29, partie restante des deux parcelles 4 et 5 de la section A. Dans ce lot sont comprises toutes les propriétés acquises à titre onéreux par Victor Clément.

Toutes les récoltes pendantes sur ce domaine, font partie de la vente.

Mise à prix : Quatre mille francs, ci . . . . . 4.000 francs.

Ces immeubles dépendent de la succession du sieur Victor Clément, en son vivant, propriétaire à la Motte-du-Caire ; et appartiennent aux mineurs : 1· Isabelle-Zoline-Herminie Clément ; 2· Joséphine-Léa-Alix Clément ; 3· Joseph-Louis-Lié Clément.

La vente de ces immeubles a été autorisée suivant délibération du conseil de famille des mineurs, prise à la Motte-du-Caire, le 23 février 1893, sous la présidence de M. le juge de paix de ce canton, la dite délibération, enregistrée et homologuée par jugement du Tribunal Civil de Première Instance de Sisteron, en date du 7 Mars 1893, enregistré.

La présente vente est poursuivie à la requête de Madame Clémence-Alix Armand, sans profession, veuve de M. Victor-Louis Clément, la dite dame agissant en qualité de mère et tutrice légale de ses trois enfants mineurs, ayant pour avoué Me Gassier.

EN PRÉSENCE

Du sieur Clément Edouard, boucher, domicilié et demeurant à la Motte-du-Caire. subrogé-tuteur des mineurs.

Et du sieur Joseph Clément, propriétaire, domicilié et demeurant à la Motte-du-Caire, présent à la vente, ayant pour avoué Me Gaston Beinet.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges, déposé au greffe.

Pour renseignements, voir au greffe le cahier des charges, et s'adresser à Me Gassier, avoué poursuivant la vente, ou à Me Beinet, avoué, présent à la vente.

Sisteron, le 12 Avril 1893.

L'avoué poursuivant,
L. GASSIER.

Dûment enregistré.

Demandez à PARIS
Maison du
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau CATALOGUE et les Gravures de VÊTEMENTS
pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

ÉTÉ 1893
ENVOI GRATIS ET FRANCO

Complets haute mode 17 f. 50
Vestons doublé chine 9 f. 50
Pantalons nouveauté 10 f. 25
Pardessus draperie mode belle doublure 11 f.
ENFANTS Costume ou Pardessus 6 f. 90
Vêtements de DAMES *Toile. Blanc Lingerie*
COMMUNION Complet 10 f.

Expédition franco de port *dans toute la France à partir de 20 francs*
DEMANDEZ le CATALOGUE AU DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris
PAS de SUCCURSALES

EXPOSITION DE LYON EN 1894

Les divers comités ont commencé leurs travaux ; déjà le Conseil municipal a voté pour l'Exposition coloniale un crédit de 250.000 francs, et la Chambre de Commerce a de suite pris en main l'organisation de cette partie si intéressante de notre exposition.

Les travaux de construction sont poussés avec rapidité.

Chaque semaine on peut voir les progrès de la charpente métallique.

Le n° 11 du *Bulletin officiel de l'Exposition* vient de paraître.

Voici son sommaire (27 *Avril*) :

M. Rivaud, préfet du Rhône (biographie). — Lettre de M. Clavenad. — Travaux des Comités. — Sections étrangères. — Chronique. — Charpente métallique du Palais principal. — Nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier. — Congrès et Concours. — Revue des spectacles.

GRAVURES : Portrait de M. Rivaud. — Charpente métallique du Palais principal.

ABONNEMENTS

	six mois	un an
France.	4 »	8 »
Etranger (Union postale). .	5 »	9 »

ADMINISTRATION ET REDACTION
14, rue Confort, 14, LYON

Journal *LE BAVARD*
En vente le samedi à Sisteron chez M Allemand

Le gérant : Aug. TURIN.

Pour teindre chez soi
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès
LA KABILINE
PRÉCIEUSE DECOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.
40 CENTIMES LE PAQUET
Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

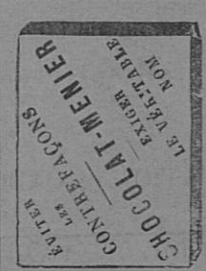

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE SUBLIMIOR DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

Se vend à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

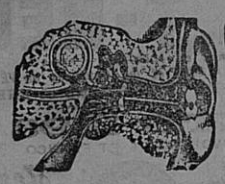

GUERISON DE LA SURDITE

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Régénérateur UNIVERSEL DES CHEVEUX de Madame

S. A. ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

---

Manufacture des **POMPES BROQUET**
121, Rue Oberkampf, PARIS

SYLVAIN LAMBERT

Successeur d'Eloi Moyroud

SISTERON

ACHAT ET VENTE

De Tous Produits du Pays
De Vieux Meubles et Vieux Métaux

GIBIER ET VOLAILLE

Maison de Confiance ouverte toute l'année et se recommandant par la loyauté de ses opérations.

PULVERISATEUR BROQUET
121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
LE SEUL RECONNU PRATIQUE. *Demander le Catalogue spécial.*

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU (à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN	bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	bien	GRAS GROS FORT

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** contant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agent officiel des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromage. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers. Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^res de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE } contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie (Gros, Détail) 75, RUE WAGRAM, 75 **AU MANS** (SARTHE)

PULVERISATEUR BROQUET, 121, Rue Oberkampf, PARIS pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de Cuivre. Le Seul reconnu pratique. *DEMANDER le CATALOGUE SPECIAL.*

KEMMERICH — L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. Le **BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. CUBOSC, PARIS

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient ni Opium, ni Codéine. — Dans toutes les Pharmacies

---

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

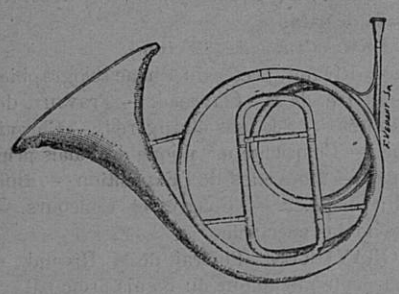

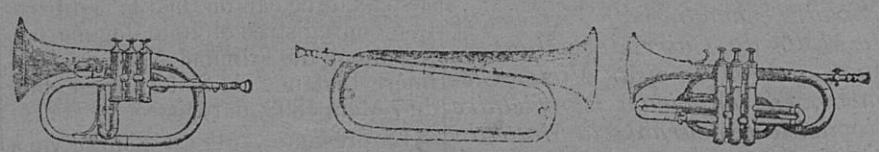

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON